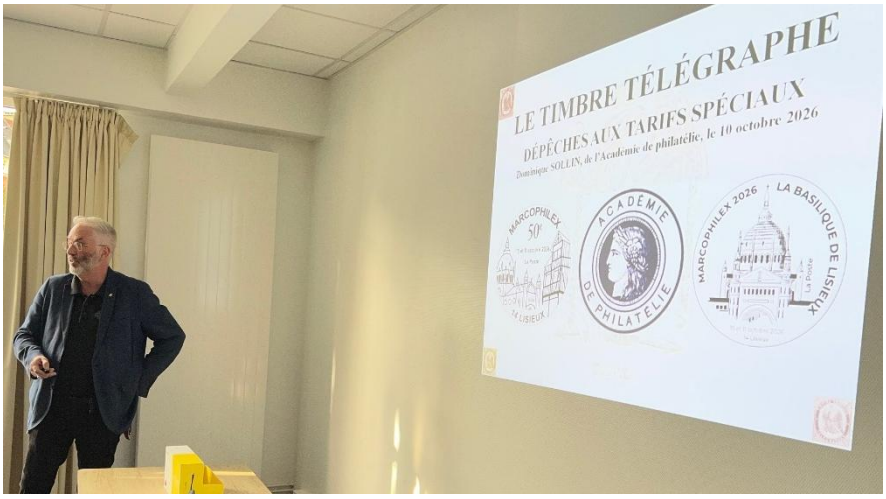
# *Le timbre-télégraphe, dépêches aux tarifs spéciaux*

## *Dominique SOLLIN*

### *CONFERENCE DU 10 OCTOBRE 2026*

---

Reprise de la conférence de candidature, mise à jour, de notre sociétaire.




L'exposé rappelle quelques éléments principaux sur le timbre-télégraphe :

• 1er janvier 1868, date d'émission des timbres non dentelés, vendus dans les bureaux télégraphiques ;

• explication de règles d'affranchissements et des tarifs « de base » de 1862, 1864 et 1868.

• 14 janvier 1868, émission des timbres dentelés.

L'exposé propose un regard statistique sur les oblitérations et dépêches connues à ce jour puis commence par une présentation de dépêches au tarif « simple », afin d'illustrer au mieux les timbres à 25 et 50 centimes ainsi qu'à 1 et 2 francs. Toutes les explications sont faites avec l'appui visuel des documents officiels.




Dépêche du 29 août 1870 de Tlemcen (Algérie) pour Angers (Maine-et-Loire) du général Chanzy à son épouse, 20 mots, taxe 5 francs du tarif du 4 juillet 1868 :

• trajet en Algérie : 1 franc pour l'administration télégraphique.

• câble sous-marin : 3 francs pour le baron d'Erlanger qui a installé le câble à ses frais (décret du 5/2/1870).

• trajet en France : 1 franc pour l'administration télégraphique, soit un total de 5 francs

Dominique Sollin & Académie de philatélie 2026 ©